

L'AFL réussit sa première émission publique dans une devise hors zone euro

L'AFL, la banque des collectivités locales, a levé pour la première fois ce 31 janvier la somme de 250 millions de livres sterling sur les marchés financiers, soit l'équivalent de 300,3 millions d'euros. Le succès de cette émission publique, la première dans une devise hors euro, confirme le dynamisme de l'AFL et la reconnaissance auprès des investisseurs de la signature AFL assise sur la mutualisation des besoins d'investissement des collectivités territoriales françaises.

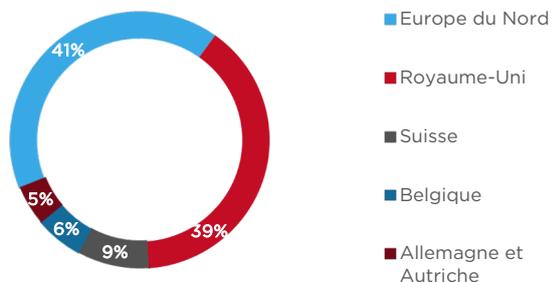
La première émission publique dans une devise hors zone euro pour l'AFL

Ce lundi 31 janvier, l'AFL a émis sa deuxième obligation publique de l'année, levant pour l'occasion la somme de 250 millions de livres sterling, soit 300,3 millions d'euros. Cette émission benchmark, la neuvième depuis la création de l'AFL revêt une importance particulière en ce qu'elle est la première libellée dans une devise extra-communautaire. Elle a suscité un vif intérêt de la part des investisseurs, près d'une vingtaine au total, et a généré une demande supérieure à 440 millions de livres sterling au sein du livre d'ordres. L'AFL se couvre contre le risque de change des émissions qu'elle effectue dans des devises autres que l'euro.

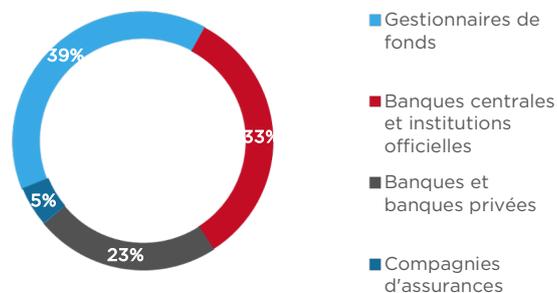
Le placement des titres de l'opération a été réalisé à une maturité de trois ans, avec une marge de 47 points de base contre la courbe des bons du Trésor britannique (UKT). La forte demande rencontrée par l'émission a permis un resserrement du taux de 2 points de base durant l'opération.

Provenance et nature des investisseurs :

GÉOGRAPHIE DES INVESTISSEURS



TYPLOGIE DES INVESTISSEURS



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 81 04

Des prêts pour financer les investissements des collectivités locales

Ces 300 millions d'euros vont permettre à l'AFL de continuer à financer ou à refinancer des investissements portés par ses collectivités membres : éducation, santé, mobilités, déploiement du numérique, rénovation urbaine, culture, sport... « *Notre objectif est de pouvoir proposer à nos collectivités membres les taux les plus compétitifs possibles pour répondre aux besoins de financements de leurs investissements. La réussite de cette émission dans une devise hors zone euro est une preuve supplémentaire de la confiance accordée au modèle et aux collectivités locales françaises* » ajoute Thiébaud Julin, Directeur financier de l'AFL.

Termes de la transaction

Emetteur : Agence France Locale

Notation : Aa3 perspective stable (Moody's) / AA- perspective stable (S&P)

Format : Programme EMTN. Le prospectus de base a reçu le visa AMF le 8 juin 2021, puis via un supplément le 4 octobre 2021.

Montant : 250 M€, soit environ 300 M€.

Montant nominal de chaque obligation : 100 000€

Date de règlement : 7 février 2022

Échéance : 20 juin 2025 (3 ans)

Coupon : 1,375%

Spread : UKT + 47 bps.

Cotation : Euronext Paris

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON – Responsable de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr – 04 69 84 81 04